

Lundi 4 février, le Député européen Maurice PONGA a rencontré le Ministre des Outre-mer Victorin LUREL afin d'échanger sur les dossiers qui intéressent les ultramarins au niveau européen.

A l'initiative du Député européen, cette rencontre s'est articulée en deux temps.

Tout d'abord, les deux hommes ont abordé les dossiers relatifs aux régions ultrapériphériques avec comme principal sujet de discussions les négociations actuellement en cours sur le nouveau règlement FEDER. Ces derniers ont discuté de la nécessité de prévoir des règles souples pour les RUP dans le cadre de la nouvelle politique de cohésion et de maintenir les niveaux de financement.

Ensuite, Maurice PONGA a souhaité interpellier le Ministre Victorin LUREL sur les dossiers qui concernent les Pays et territoires d'outre-mer et notamment l'actuelle révision de la Décision d'association d'outre-mer (DAO), dossier sur lequel M. PONGA est responsable au Parlement européen pour le Groupe PPE. M. PONGA a demandé au Ministre de soutenir les actions qu'il mène pour faciliter la participation des PTOM à l'ensemble des programmes communautaires, tels que ERASMUS, HORIZON 2020 ou encore LIFE. Si le Parlement européen soutient les PTOM, grâce à l'engagement et la force de conviction du Député du Pacifique, *"la France doit prendre ses responsabilités au niveau du Conseil pour que les PTOM bénéficient pleinement de leur statut de membre de la famille européenne"* a déclaré Maurice PONGA. *Nous devons avoir une approche coordonnée entre le Parlement européen et l'Etat français pour que nos dossiers avancent.*

